

Tisane
Médiflor

N°14



CALMANTE - TROUBLE DU SOMMEIL

Mélange de plantes pour tisane en sachet-dose

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament.

Si vous avez des questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de vous y référer de nouveau.

Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez un médecin.

1. DENOMINATION DU MEDICAMENT

TISANE MEDIFLOR® N°14 CALMANTE - TROUBLE DU SOMMEIL, mélange de plantes pour tisane en sachet-dose.

2. LISTE COMPLETE DES SUBSTANCES ACTIVES ET DES EXCIPIENTS

- Les substances actives sont : Valériane (racine) 0,36 g, Passiflore (tige et feuille) 0,36 g, Aubépine (sommité fleurie) 0,27 g, Mélisse officinale (feuille mondée sèche) 0,18 g, Tilleul (inflorescence) 0,18 g, Bigaradier (feuille) 0,45 g. Pour un sachet dose de 1,8 g.
- Boîte de 24 sachets-dose.

3. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBERATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire : Laboratoire MEDIFLOR® - 37, rue Saint Romain - 69008 LYON

Exploitant : MERCK MEDICATION FAMILIALE - 18 C, boulevard Winston Churchill - 21000 DIJON

Fabricant : SPPH - Parc de Chesnes - 40, rue de la Garenne - 38297 SAINT QUENTIN FALLAVIER

4. QU'EST-CE QUE MEDIFLOR® N°14 CALMANTE - TROUBLE DU SOMMEIL ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Médicament de phytothérapie.

Ce médicament est traditionnellement utilisé pour réduire la nervosité des adultes et des enfants, notamment en cas de troubles mineurs du sommeil.

5. INFORMATIONS NECESSAIRES AVANT D'UTILISER MEDIFLOR® N° 14 CALMANTE - TROUBLE DU SOMMEIL

N'utilisez jamais MEDIFLOR® N°14 CALMANTE - TROUBLE DU SOMMEIL : si vous êtes allergique (hypersensible) à l'un des composants contenus dans MEDIFLOR® N°14 CALMANTE - TROUBLE DU SOMMEIL.

Faites attention avec MEDIFLOR® N°14 CALMANTE - TROUBLE DU SOMMEIL :

Prise ou utilisation d'autres médicaments

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Grossesse et allaitement

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

6. COMMENT PRENDRE MEDIFLOR® N°14 CALMANTE - TROUBLE DU SOMMEIL ?

Posologie

Utilisez un sachet-dose par tasse.

Nervosité :

3 à 5 tasses par jour, au lever, aux repas et au coucher.

Troubles mineurs du sommeil :

1 tasse à la fin du repas du soir, 1 au coucher et si nécessaire, 1 au cours de la nuit.

Mode d'administration

Verser de l'eau bouillante sur le sachet-dose, couvrir et laisser infuser 5 minutes avant de boire. La tisane doit être préparée au moment de l'emploi.

7. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, MEDIFLOR® N°14 CALMANTE - TROUBLE DU SOMMEIL est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

8. COMMENT CONSERVER MEDIFLOR® N°14 CALMANTE - TROUBLE DU SOMMEIL ?

- Tenir hors de la portée et de la vue des enfants
- Ce médicament doit être conservé à l'abri de l'humidité.
- Ne pas dépasser la date limite d'utilisation indiquée en clair sur l'emballage.

9. LA DERNIERE DATE A LAQUELLE CETTE NOTICE A ETE APPROUVEE EST : Juillet 2005



En France métropolitaine Merck Médication Familiale participe à CYCLAMED, association chargée de la collecte et de l'élimination des déchets issus de médicaments. Merck Médication Familiale vous demande en conséquence de rapporter à votre pharmacien l'emballage de ce médicament vide ou non .